



Bachelor en emploi 2ème année
 Filière Soins infirmiers
 Volée BSI EE 2023-2027
 Calendrier académique 2024-2025

Légende

Emploi
 Cours
 PFP ext 2 Stage
 Examens
 CPT Contrat pédagogique tripartite
EVAL Evaluation sommative des compétences cliniques

CPT Actualisation du CPT

3ème semestre	2024														2025														
	septembre		octobre				novembre					décembre				janvier			février										
	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7							
HESAV																													
Jours de présence à l'école	Me/J	Me/J	J/V	J/V	J/V		Me/J	J/V	J/V	J/V	J/V	L/M/Me/J /V	Me/J	Me/J			J/V	J/V		V	L/M/ Me/J/V	L/M/ Me/J/V							
Emploi																													
Documentation de la FP EE	CPT																						EVAL						

4ème semestre	2025																																	
	févr.		mars					avril				mai					juin				juillet				août				sept					
	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37				
HESAV																																		
Jours de présence à l'école							Me/J/ve	J/ve	Me/J		Me/J	Me/J	Me/J	J/ve	J/ve	J	J/V	J/V	J/V	L/M/ Me/ J/V	L/M/ Me/ J/V								L/M/ Me/ J/V	L/M				
Emploi																																		
Documentation de la FP EE							CPT																					EVAL						

Commentaires

Répartition HESAV / Emploi	Le calendrier indique la répartition du temps entre la présence de l'étudiant à HESAV et sa présence au travail. Le pourcentage est réparti à parts égales entre l'emploi et HESAV.
Jours de formation	<p>En 2ème année, les jours HESAV sont planifiés sur des journées entières, en principe, les mercredi, jeudi ou vendredi.</p> <hr/> <p>Font exception : les semaines 6, 7, 28, 35 et 36 consacrées aux examens, la semaine 49 consacrée aux enseignements interprofessionnels et les semaines 8 à 13 dédiées à la période de Formation Pratique externe (PFP ext. 2).</p>
Vacances	L'étudiant en emploi bénéficie de 5 semaines de vacances comptabilisées à part égales entre l'emploi et HESAV. Elles sont planifiées par l'employeur, en accord avec l'étudiant en emploi, sur les périodes indiquées "100% emploi". Il importe que leur répartition permette à l'étudiant de reprendre son souffle de manière régulière.
Planification semestrielle	L'année est subdivisée en 2 semestres. Le semestre 3 débute en semaine 38 et se termine en semaine 7. Le semestre 4 débute en semaine 8 et se termine en semaine 37.
CPT	Chaque semestre est défini par un projet de formation pratique sur la base duquel est conçu et édité le contrat pédagogique tripartite (CPT). Chaque CPT est établi par l'étudiant, le praticien formateur et l'enseignant référent HESAV en début de semestre, en référence aux objectifs d'apprentissage du semestre.
Evaluations	<p>Une évaluation est pratiquée à la fin de chacun des semestres. Le support d'évaluation est celui du niveau 1 HES au 3ème semestre et celui du niveau 2 HES au 4ème semestre.</p> <p>Le bachelor en soins infirmiers prescrit l'acquisition des compétences à démontrer en formation pratique selon 3 niveaux. Dans le bachelor en emploi, les compétences du 1er niveau sont attendues au terme du 3ème semestre. L'acquisition du 2ème niveau débute au 3ème semestre.</p>
Validation du module	La 2ème année correspond à 3 modules de formation pratique en emploi : PFP 3 interne, PFP 2 externe et PFP 4 interne. La PFP 3 interne permet l'acquisition de 5 crédits ECTS. La PFP 2 externe permet l'acquisition de 8 crédits ECTS.